

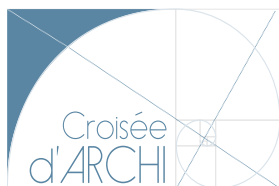


Église Saint-Barthélémy / Commune de Gresse-en-Vercors (38) / Janvier 2022

## ÉTUDE PATRIMONIALE

Diagnosics historique, architectural et sanitaire de l'église

Indice 4



SAS Croisée d'Archi  
42, rue de la République - 42400 SAINT-CHAMOND  
Tél : 04.77.22.75.57 - FAX : 04.77.19.52.51  
Mail : [contact@croiseedarchi.fr](mailto:contact@croiseedarchi.fr)  
Site : [www.croiseedarchi.fr](http://www.croiseedarchi.fr)  
SIRET : 478 084 635 00018  
N° d'inscription régional à l'ordre des Architectes 673

**AMANDINE MOSKAL**

ARCHITECTURE & PATRIMOINE

ARCHITECTE DU PATRIMOINE - HMONP

9 chemin de la Piaule 38500 Saint Cassien  
Tel : 07 66 31 56 36  
Mail : [amandine.moskal@gmail.com](mailto:amandine.moskal@gmail.com)  
N° SIRET : 880 943 329 00024  
N° Inscription à l'Ordre : 087993

# OBJET DE L'ÉTUDE

- La présente mission porte sur l'étude patrimoniale de l'église Saint-Barthélémy de Gresse-en-Vercors. Pour accompagner la Commune sur cette étude, Croisée d'Archi a constitué une équipe de maîtrise d'oeuvre composée de 4 entités :

- Croisée d'Archi - Architecte du Patrimoine, économie - St-Chamond (42) - Mandataire
- Amandine Moskal - Architecte du Patrimoine - St-Cassien (38) - Co-traitant
- Decare - BET Structure - St-Etienne (42) - Co-traitant
- Caillaud ingénierie - BET fluides et économiste - Bourg-en-Bresse (01) - Co-traitant

- L'étude patrimoniale porte sur l'analyse historique, architecturale et sanitaire de l'église et de ses abords avec pour objectif :

- D'établir un état des lieux précis de l'église et de ses déformations avec un relevé au Laser Scanner 3D, puis d'élaborer les documents graphiques nécessaires au projet.
- De comprendre l'évolution chronologique de l'édifice, selon une analyse historique et architecturale.
- D'établir un bilan sanitaire,
- D'identifier les problématiques structurelles et techniques,
- D'estimer de façon préliminaire le montant des travaux pour permettre à la Commune de solliciter ses partenaires financiers et de proposer un phasage des travaux prenant en compte des priorités d'exécution avec une approche budgétaire adaptée.

- En parallèle de cette étude, une mise en sécurité du site a été réalisée en janvier 2022 par Croisée d'Archi, Amandine Moskal et l'entreprise Beaufile. Elle a consisté en une mise hors d'eau de l'édifice, une consolidation des charpentes fracturées, et la mise sur étais de la tribune et du plafond de la sacristie. Ces mesures seront complétées par une deuxième intervention en mars 2022 par Hervé Martin, maçon, pour purger les éléments menaçant de chutes sur les élévations extérieures du clocher et poser des filets de protections sur les corniches de modillons. Ces dispositions visent à assurer la sécurité des personnes et à pérenniser l'édifice jusqu'aux travaux de restauration. Elles devront être surveillées régulièrement.

- Le présent rapport synthétise les investigations menées par Croisée d'Archi et Amandine Moskal. Il présente dans un premier temps un bilan des analyses historiques et architecturales. Puis un état sanitaire, basé sur un reportage photographique non exhaustif, qui est à mettre en lien avec le dossier graphique joint au rapport. Enfin, des préconisations d'intervention en différentes tranches de travaux, en fonction des urgences, sont proposées ainsi qu'une première estimation du montant des travaux.

- L'étude complète se compose :

- Du présent rapport,
- Du dossier graphique (plans état des lieux et bilan sanitaire)
- Du rapport d'étude structurelle (réalisé par DECARE)
- Du rapport d'étude électricité et fluides (réalisé par CAILLAUD ingénierie)

Rédaction du rapport : Amandine Moskal

<b>PRÉSENTATION DE L'ÉDIFICE</b> .....	4
<b>ANALYSE HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE</b> .....	19
Dispositions architecturales .....	20
Analyse historique 13 <sup>e</sup> .....	25
Analyse historique 14 <sup>e</sup> /15 <sup>e</sup> .....	26
Analyse historique 17 <sup>e</sup> /18 <sup>e</sup> .....	27
Analyse historique 19 <sup>e</sup> .....	29
Analyse historique 20 <sup>e</sup> /21 <sup>e</sup> .....	40
Bilan historique et architectural .....	50
<b>DIAGNOSTIC SANITAIRE DE L'ÉGLISE</b> .....	51
Abords de l'église .....	52
Elévations .....	53
Charpentes et couvertures .....	61
Éléments dissonants .....	69
Dispositions intérieures .....	70
Synthèse structurelle .....	77
Synthèse de mise en sécurité .....	83
<b>PRÉCONISATIONS D'INTERVENTION</b> .....	87
Principales interventions .....	88
Urgences d'intervention .....	89
Estimations .....	90

---

# PRÉSENTATION DE L'ÉDIFICE

## 1. Fiche récapitulative

**Edifice :** Église Saint-Barthélémy

**Localisation :** Place de l'Europe, Gresse-en-Vercors

**Région et département :** Région Auvergne-Rhône-Alpes, département de l'Isère (38)

**Époque de construction :** Première moitié du 13<sup>e</sup> siècle, 14<sup>e</sup> siècle, 17<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècle

**Propriété :** Commune de Gresse-en-Vercors



Vue aérienne prise par parapente - Crédit photo : Jac Samson - 26 Septembre 2021

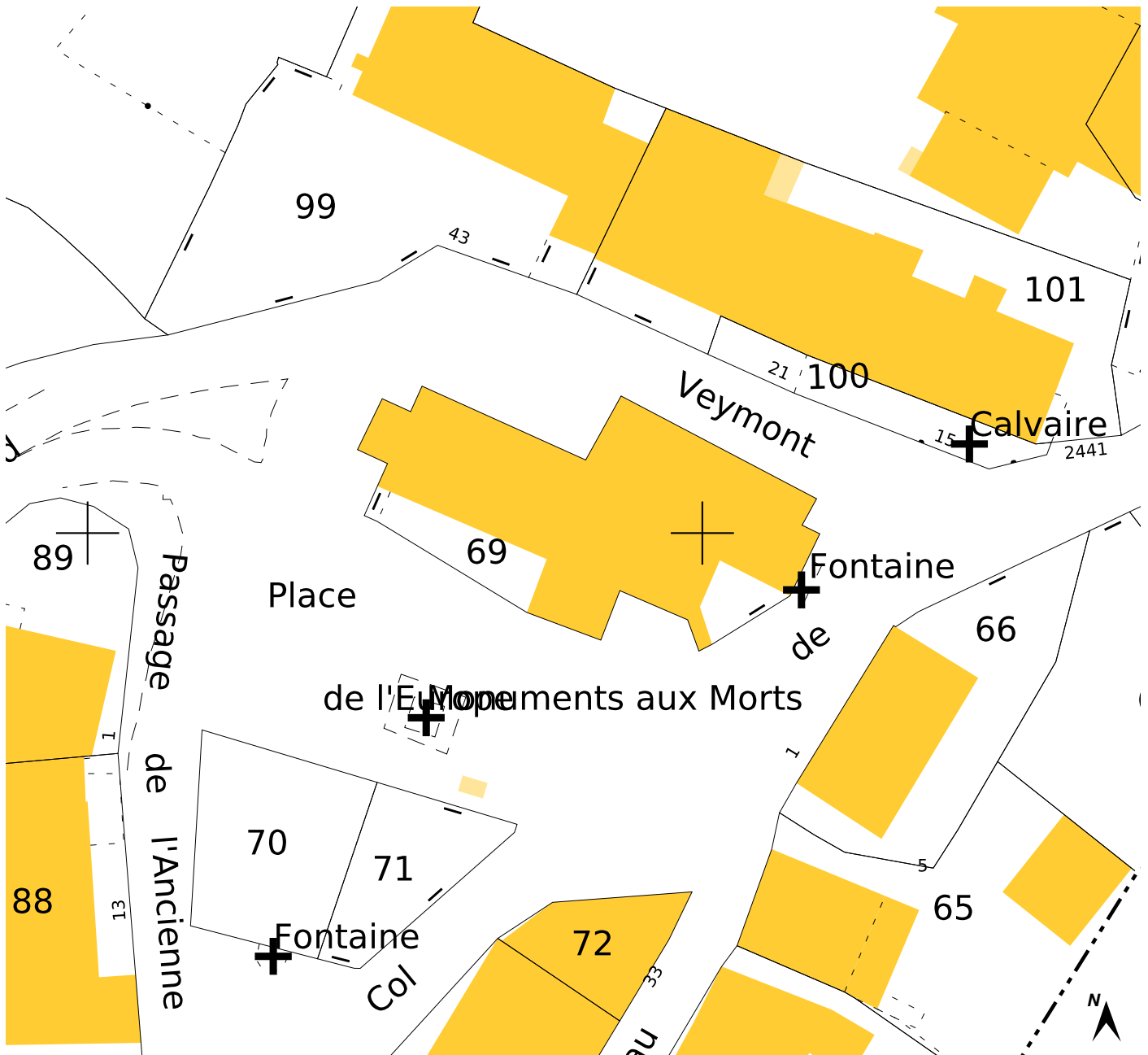
## 2. Plans de situation

### Vue aérienne



Vue aérienne - Google Map

Cadastre - Parcelle n° 69



Cadastre - échelle 1/1000<sup>e</sup> - cadastre.gouv.fr

État des Lieux photographique réalisé en Octobre 2021 - Crédit photos Amandine Moskal

#### Elévation Ouest



Elévation Sud



Elévation Est



Elévation Nord



Toitures



*Vue aérienne prise par parapente - Crédit photos Jac Samson - Septembre 2021*

Nef Intérieure



Chapelles du Sud et chapelle du clocher



Chapelle Nord et Sacristie



Combles



Clocher





---

# **ANALYSE HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE**

## Dispositions architecturales

### Implantation :

Située au cœur du bourg, l'église Saint-Barthélémy de Gresse-en-Vercors est aujourd'hui au centre d'un carrefour routier qui définit la place de l'Europe. Elle est en grande partie enterrée dans la pente du terrain. Actuellement, le niveau du sol extérieur varie de +0,60m à +2,00m par rapport au niveau intérieur de l'église. La partie du chevet étant celle la plus enterrée. D'après les observations sur site et l'analyse des photos anciennes, nous pouvons attester que ce niveau n'a cessé d'augmenter au cours du dernier siècle, en partie due à la réfection des voies de circulation.

L'église a toujours été en partie enterrée, mais contrairement à aujourd'hui, le parvis était au moins au même niveau que celui du sol intérieur. En effet, les marches d'escaliers actuelles sont dissociées des maçonneries et de nature contemporaine (pierre de taille et béton). Elles sont donc postérieures à la construction du porche de l'église et antérieures à 1868 (voir travaux de 1868).

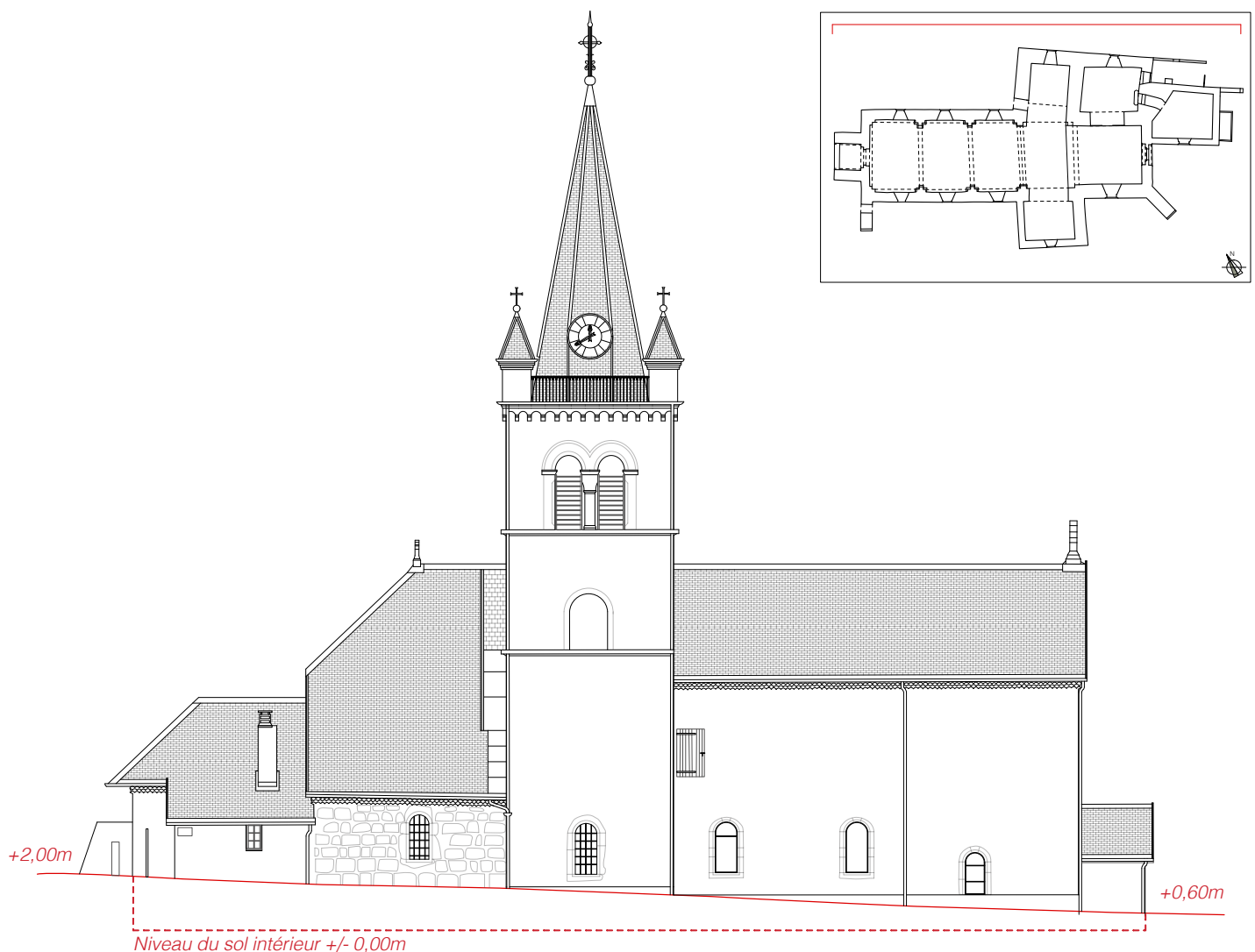


Schéma élévation Nord - Niveaux des pentes extérieures actuelles de l'église - Relevé graphique : Amandine Moskal et Croisée d'Archi

### Composition et matériaux :

La composition de l'église est aujourd'hui hétérogène suite aux nombreux réemplois de matériaux, aux percements de multiples baies à différentes périodes, aux remaniements des dispositions intérieures et aux reconstructions.

De façon plus générale, les églises ont très souvent été dégradées, remaniées et reconstruites au cours des siècles, suite aux différentes périodes de guerre ou des incendies. L'église Saint-Barthélémy ne fait pas exception. D'importantes constructions et reconstructions ont eu lieu au 17e et au 19e siècles, apportant des transformations importantes à l'architecture romane initiale de l'édifice.

- Maçonneries :

Actuellement, les façades sont enduites d'un crépis à la tyrolienne gris, datant des années 1960, dur et étanche. Cet enduit, au delà de sa composition inadaptée aux maçonneries de pierres et de son esthétique, empêche le diagnostic des maçonneries anciennes.

D'après les archives de 1848, l'enduit au 19<sup>e</sup> siècle était quant à lui « réalisé à la truelle et à pierre vue, composé de 2 quantités de sable de rivière lavé pour 1 quantité de chaux, pour toutes les façades. »<sup>1</sup>

Enfin, d'après les photos de 1908, l'enduit en place au début du 20<sup>e</sup> siècle était couvrant et de teinte claire.<sup>2</sup>

La nature des pierres employées dans la construction de l'église sont principalement de moyen appareil de calcaire pour les maçonneries et des pierres de taille de calcaire gris ou de tuf (ce dernier utilisé à partir du 19<sup>e</sup> siècle) pour les parties actives des murs (contrefort, chaînage d'angle, encadrement des baies etc...). Les pierres de moellons étaient liées au mortier de chaux. D'une manière générale, on observe une utilisation de moyen appareil en calcaire gris très dur dans la plupart des églises médiévales du Trièves.<sup>3</sup>

Les principales carrières de pierre, dont l'activité a cessé aujourd'hui, étaient les carrières de la Pigne et du col de Mens. Nous pouvons supposer que la majorité des pierres provient de ces sites d'extraction. D'autres carrières plus éloignées et aussi connues pour avoir fourni les pierres de la majorité des édifices de la région sont celles de la Matheysine, du Voironnais et de l'Oisans.



Photos de 1908 - Archives Municipales de Gresse-en-Vercors

Chaînes d'angle et contrefort en pierre de taille calcaire

Maçonneries de moellons calcaires - Clocher

- Toitures :

Actuellement, l'église se compose d'un grand comble couvrant la nef et le chœur. La charpente date principalement des années 1840 avec des bois plus anciens en réemploi et d'autres plus récents, liés aux différentes campagnes de restauration.

La « charpente est en bois de résineux local (mélèze, pin et sapin) conçue avec des fermes à faux entrants et jambes de force posées sur des sablières filantes disposées sur tête de murs, assurant un chaînage de continuité et de répartition des charges. Le tout surmonté de pannes et chevrons, sans voligeage.

Sources :

- 1 - Dossier de travaux, cote AD 20 186/5 , Archives Départementales de l'Isère.

- 2 - Photos de 1908 - Archives Municipales de Gresse-en-Vercors

- 3 - « Patrimoine en Isère - Trièves », Collectif sous la direction de Chantal Mazard, collection Inventaire du Patrimoine, éditeur : Département de l'Isère, 1999, page 88.

La couverture est en comble à 2 pentes avec pignon côté Ouest percé d'une baie double sans protection. Côté Est une croupe. L'ensemble est couvert principalement d'ardoises naturelles (50 ans d'âge) sauf 2 réparations distinctes plus récentes recouvertes en amiante ciment pour l'une et en bardeaux bitumés pour l'autre.

Les gouttières et divers raccords, notamment le faîtage, sont en zinc naturel. »<sup>4</sup>

Les bois utilisés pour les toitures étaient principalement abattus sur place, comme en attestent les nombreux marchés de travaux de la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, consultés aux Archives Départementales de l'Isère. La commune de Gresse-en-Vercors possédait et possède encore de nombreuses exploitations de parcelles boisées ayant servi à la construction des différents édifices communaux.

Traditionnellement dans la région du Trièves, les toitures possèdent des pentés relativement fortes, de l'ordre de 45°, et sont couvertes en tuiles écailles de terre cuite. Si les pentes de toitures sont plus faibles, la tuile canal est utilisée. Les bas de pentes sont traités avec des génoises à deux ou trois rangs.

Les tuiles écailles sont généralement de petites taille, 17\*28cm. Plusieurs tuileries existaient dans le Trièves: au Monestier de Clermont, à Mens et à Celles à partir du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1914. La tuilerie de Fontreynne à Gap a fourni aussi des tuiles écailles mais celles-ci se sont révélées gélives.<sup>5</sup>

Cette couverture traditionnelle s'est généralisée seulement dans la 2e moitié du 19e et au début 20e siècle en remplaçant progressivement les anciennes toitures en chaume.



Toitures du centre bourg de Gresse-en-Vercors - Crédit photos : Jac Samson - Janvier 2022

Au 17<sup>e</sup>, les habitations et également les manoirs et les édifices religieux étaient majoritairement couverts en « paille de seigle ». A partir du 18<sup>e</sup> siècle, après plusieurs incendies qui se sont déclarés notamment à l'église de Chichilianne en 1679 et à celle du Monestier de Clermont en 1712, les couvertures en ardoises se développent.<sup>6</sup>

Les différents états des lieux dressés lors des visites pastorales du 17<sup>e</sup> et du 18<sup>e</sup> siècle l'attestent. Lors de la visite pastorale par Monseigneur de Plan de Augiers en 1763, les différentes couvertures rencontrées sur les églises sont décrites dans un procès verbal, consultable aux Archives Départementales de Die.<sup>7</sup>

A cette époque, deux matériaux sont associés pour l'église de Gresse-en-Vercors : de la « paille sur le chœur » et un « mélange de petite paille et ardoises sur la nef ».<sup>8</sup>

Ce n'est que dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup>, lors des campagnes de restauration, que toutes les couvertures de l'église ont été traitées en ardoises d'Angers.<sup>9</sup> L'étude du dossier de travaux de l'époque atteste de la dépose des dernières couvertures en chaume.

#### Sources :

- 4 - Rapport d'expertise réalisé par Philippe Loup de Lorette Couverture, 12 décembre 2020, p.1.
- 5 - « Patrimoine en Isère - Trièves », Collectif sous la direction de Chantal Mazard, collection Inventaire du Patrimoine, éditeur : Département de l'Isère, 1999, page 176.
- 6 - Dossiers ADD 6 G 188, procès verbaux de la visite pastorale de Mgr Gabriel de Cosnac de 1712, Archives Départementales de Die.
- 7 - Dossiers ADD 6 G 188, procès verbaux de la visite pastorale de Mgr de Plan des Augiers de 1763, Archives Départementales de Die.
- 8 - « Patrimoine en Isère - Trièves », Collectif sous la direction de Chantal Mazard, collection Inventaire du Patrimoine, éditeur : Département de l'Isère, 1999, page 110.
- 9 - Dossier de travaux, cote AD 20 186/5, campagne de travaux de 1968, Archives Départementales de l'Isère.

## Dispositions intérieures

L'Église Saint-Barthélémy de Gresse-en-Vercors, située dans la région du Trièves, en Isère, faisait partie de l'ancien diocèse de Die avant d'être rattachée au diocèse de Grenoble après la Révolution de 1789.

D'après les recherches d'Alain Badin de Montjoye, ancien Historien et Conservateur du Patrimoine en Isère<sup>10</sup>, retraité, la plus ancienne évocation de l'église de Gresse daterait de 1211 selon les archives du Diocèse de Die. L'église présente encore, en partie, des dispositions architecturales typiques des églises romanes de la région du Trièves. Elle est ainsi répertoriée comme église remarquable, parmi 15 autres édifices, dans la publication « Patrimoine en Isère » de l'Inventaire du Patrimoine et éditée par le département de l'Isère.<sup>10</sup>

L'église Saint-Barthélémy se compose d'une nef unique, sans bas côtés, composée de quatre travées. Sa quatrième travée est ouverte au Sud sur une chapelle et au Nord sur la chapelle du clocher, formant la disposition d'un transept. Le clocher possède cinq niveaux de plancher dont celui du beffroi et du comble de la flèche. Le chœur composé d'une seule travée est droit et plus élevé que le nef. Il donne accès au Nord à une chapelle, elle-même donnant accès à la sacristie plus à l'Est.

• À la période romane et de façon très généralisée, l'architecture des édifices religieux se caractérisaient par :

- Une hiérarchisation des espaces dans l'architecture, avec une pensée de la travée qui se développe : l'espace est divisé en travées qui se représentent sur les voûtes et les arcs doubleaux,
- Une façade principale traitée comme une façade écran, plate, avec une recherche de la simplification dans la composition architecturale,
- Un chevet plat avec une abside principale,
- Des maçonneries en petit appareil de pierre, voire cubique, dont les parties actives des murs étaient en pierre de taille (contrefort, chaînage d'angle, encadrement des baies etc...). La taille de pierre à partir du 12<sup>e</sup> siècle devient plus fine et régulière, les joints également sont plus fins.
- Les dimensions des fenêtres étaient réduites (en moyenne 1 pied de large soit à peu près 30,5cm).

• En plus de présenter ces dispositions architecturales, l'église Saint Barthélémy possède les caractéristiques romanes suivantes :

- Une nef divisée en 4 travées voûtées en berceaux brisés, caractéristiques du 12<sup>e</sup> siècle (les berceaux pleins cintres datant principalement du 11<sup>e</sup> siècle).
- Des arcs doubleaux qui supportent les voûtes, également brisés, reposant sur des piles saillantes de forme quadrangulaire, allant jusqu'au sol, et surmontées d'impostes moulurées. Les différentes travées sont ainsi clairement marquées et distinctes.
- Les murs gouttereaux des trois premières travées se composent d'arcades aveugles noyées en partie dans le mur, et percées de baies plus tardives. Elles reposent sur des piles saillantes quadrangulaires surmontées d'une imposte moulurée.
- Un cordon mouluré, caractéristique de l'architecture romane, se profile à la naissance des voûtes en berceaux.



Église de Gresse-en-Vercors, Nef, piles et cordon mouluré romans - Octobre 2021 - Crédit photos Amandine Moskal

Sources :

- 10 - « Patrimoine en Isère - Trièves », Collectif sous la direction de Chantal Mazard, collection Inventaire du Patrimoine, éditeur : Département de l'Isère, 1999, page 91.

Il est à noter l'absence de contreforts extérieurs destinés à maintenir les poussées des arcs doubleaux. La première possibilité est que ces contreforts ont été démolis au cours des siècles de remaniements, ou alors leurs absences se passent dès l'origine, au moment de la construction de l'église. Les constructeurs du 12<sup>e</sup> siècle connaissaient les effets des poussées des voûtes et utilisaient plusieurs combinaisons de construction pour les maintenir :

- Maçonneries de remplissage des voûtes en tuf ou en matériaux légers, afin de diminuer les effets des poussées,
- Réduction des épaisseurs autant que possible,
- Utilisation de l'arc brisé, qui par sa géométrie se déforme moins que l'arc plein cintre,
- Construction de contreforts au droit des arcs doubleaux,
- Construction de collatéraux et blocage des maçonneries sous les combles au droit des poussées.

L'étude des dispositions de l'église de Saint-barthélémy ne nous permet pas d'assurer que l'église a été conçue sans contreforts dès l'origine. Cette disposition reste à confirmer avec éventuellement des fouilles archéologiques au droit des arcs doubleaux.



Église romane Saint-Jean-Baptiste à Vif, remaniée,  
Nef centrale contreboutée par des bas côtés  
Source photo : <https://fr.wikipedia.org>



Église romane Sainte-Marie de Clelles, façade écran avec un porche à l'entrée.  
Présence de chapelles latérales pour contrebouter la nef centrale - Absence de contreforts  
Source photo : <https://www.trieves-vercors.fr>



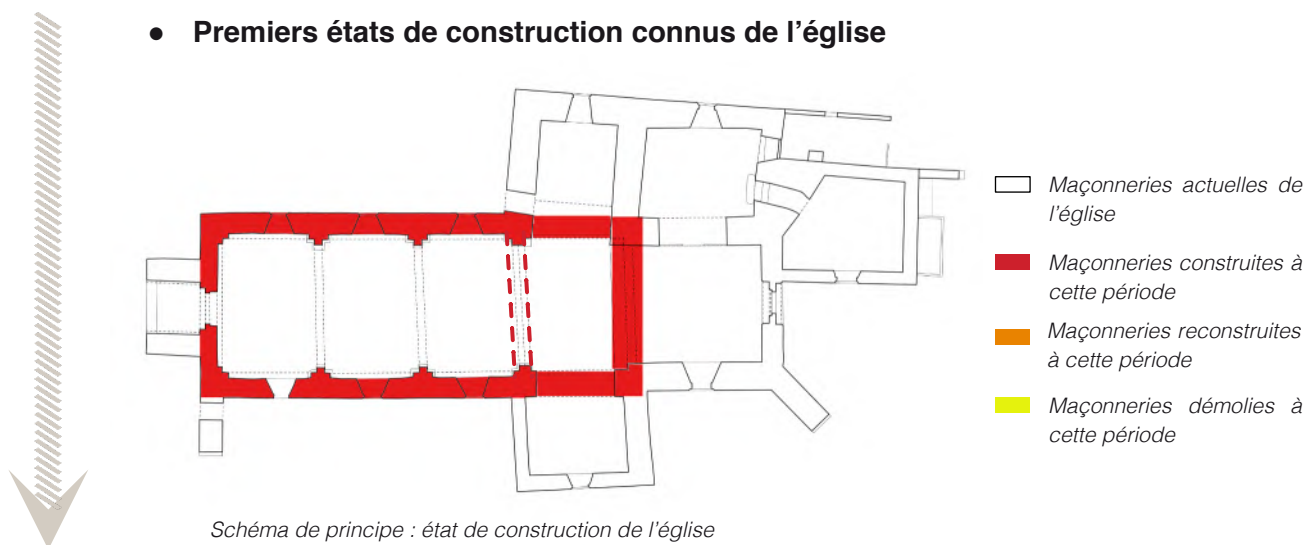
Église romane Notre-Dame de Mens, Nef centrale contreboutée par des contreforts datés du début du 13<sup>e</sup> siècle. <sup>10</sup>  
Source photo : <https://www.france-voyage.com>



Église romane du 13<sup>e</sup> siècle, Saint-Pierre et Saint-Paul du Monestier-du-Percy, Nef centrale contreboutée par des contreforts.  
Source photo : <https://www.france-voyage.com>

13<sup>e</sup>

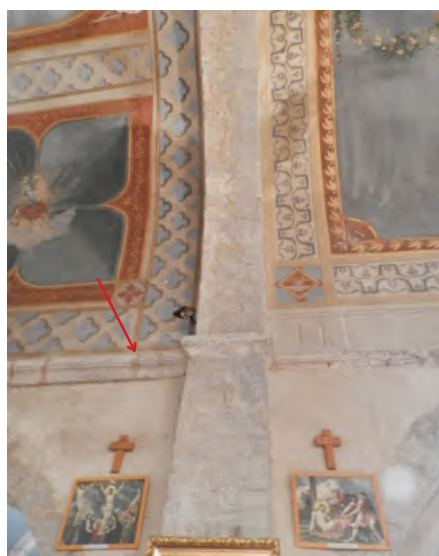
• Premiers états de construction connus de l'église



• 2 campagnes de construction proches dans le temps se sont succédées au 13<sup>e</sup> siècle. Deux états sont donc visibles à l'intérieur de l'église : <sup>10</sup>

- Le troisième doubleau de la nef est plus large que les deux premiers. Il apparaît comme doublé. Ce doubleau a été remaniée lors de la construction de la quatrième travée. Il est le témoin d'un ancien mur fermant les trois premières travées à l'Ouest.
- La quatrième travée est dans le prolongement des trois premières, seul le cordon mouluré ne présente pas la même moulure (doucine au lieu de cavet) et est un peu plus large. Les arcades ne reposent également pas sur une pile surmontée d'une imposte (disposition des trois premières travées), elles se prolongent jusqu'au sol. Elles étaient à l'origine aveugles et ont été ouvertes plus tardivement.
- Cette 4<sup>e</sup> travée devait être fermée à l'ouest par un chevet plat avec une abside (hypothèse).
- Ces deux campagnes de construction peuvent être datées de la première moitié du 13<sup>e</sup>.

• Le portail d'entrée en plein cintre, probablement du 13<sup>e</sup>, est dépourvu de linteau et de tympan. Il se compose de deux archivoltes à arrêtes vives en ressaut et est encadré par deux piles saillantes surmontées d'une mince corniche horizontale. Les archivoltes retombent sur des piédroits sans l'intermédiaire d'impostes.



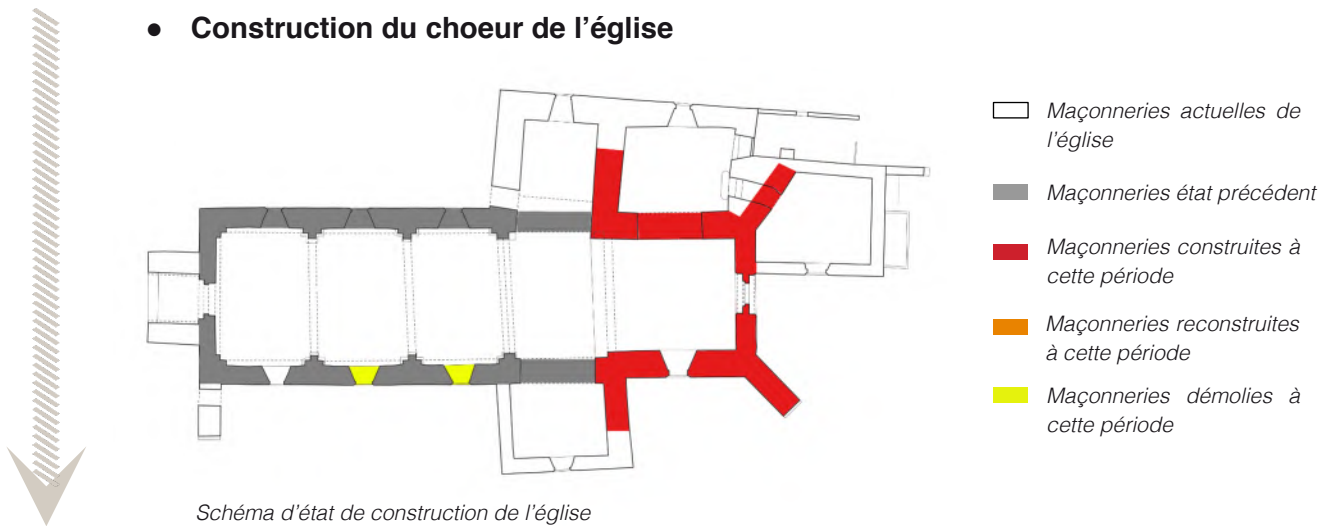
Église de Gresse-en-Vercors, doubleau remanié, cordon mouluré plus large sur la quatrième travée et absence de pile surmontée d'une imposte moulurée - Octobre 2021 - Crédit photos : Amandine Moskal

Sources :

- 10 - « Patrimoine en Isère - Trièves », Collectif sous la direction de Chantal Mazard, collection Inventaire du Patrimoine, éditeur : Département de l'Isère, 1999, page 91.

14e  
15e

- **Construction du chœur de l'église**



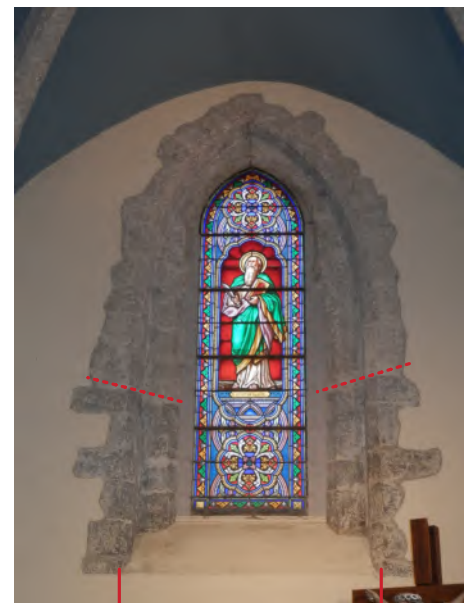
- A partir du 14e siècle, le chœur de l'église actuel est construit dans le prolongement de la nef :
  - Le chœur est plus étroit et voûté plus haut que la nef.
  - Il est couvert d'une voûte sur croisée d'ogives. Les nervures sont plates et légèrement chanfreinées. elles retombent sur des culs de lampes.
  - La voûte est contrebutée par quatre contreforts en pierre de taille aux 4 angles. Seul celui du Sud-Est est visible, les autres sont noyés dans les maçonneries.
  - Le chœur se termine par un mur droit avec une baie centrale. Les parties basses des jambages de la baie et l'allège, noyée dans la maçonnerie, en pierre de taille calcaire semblent être de la même période de construction du chœur. La baie fut remaniée ultérieurement.
- Le raccordement entre le chœur et la nef romane est fait maladroitement :
  - Des ressauts dans la maçonneries marquent clairement les deux périodes de construction.
  - Des culs de lampes sont en attente de voûtes d'ogives, jamais réalisées, sur la quatrième travée de la nef.
  - Le prolongement des murs de la nef n'est pas assuré.
- Deux natures de pierres similaires sont mises en œuvre sur l'arc doubleau, les ogives, et l'encadrement de la baie : cela peut marquer deux temps de construction différents mais consécutifs.
- Les deux baies Sud de la deuxième travée et troisième travée de la nef sont de même proportion et la nature des pierres de tailles identiques à celle de la baie Sud du chœur. Nous supposons qu'elles ont été créées à cette même période.



Raccordements maladroits, ressauts, arc doubleau de nature de pierre différentes



Cul de lampe en attente, ressaut de la maçonnerie

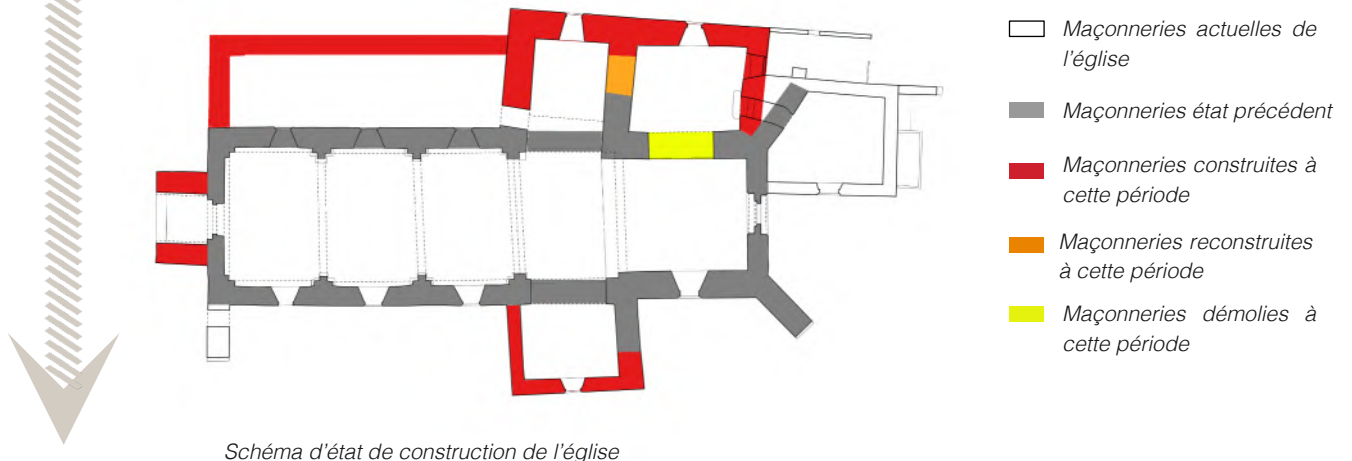


2 natures de pierres différentes, ancienne allège plus basse, baie en partie rebouchée

Octobre 2021 - Crédit photos : Amandine Moskal

17e  
18e

- **Construction du clocher et des chapelles**



- Le porche, la chapelle Sud, le clocher, et la chapelle au Nord ont été construits vers le milieu du 17e siècle:

Le clocher :

- Sa construction date du milieu du 17e siècle. Il est décrit dans le compte rendu de la visite pastorale de Charles-Jacques de Lébéron de 1644 comme « inachevé ». <sup>11</sup>
- Il se situe en flanquement au Nord de la dernière et quatrième travée de la nef. Il est fortement désaxé.
- Le clocher a été reconstruit presque dans sa totalité au 19e (voir plus loin dans l'analyse historique de 1899). La baie géminée réalisée en pierre de taille calcaire du 1er étage est donc en ré-emploi.
- Une baie au niveau du rez-de-chaussée du clocher semble avoir été bouchée lors de la construction de la chapelle au Nord.

La chapelle au Sud :

- Elle est décrite comme sacristie dans les visites pastorales de 1696 et de 1763. <sup>12</sup>
- Une sacristie est également mentionnée mais non localisée dans la visite pastorale et le questionnaire de 1687, envoyé par l'évêque de Die, Daniel de Cosnac, à tous les desservants de paroisse de son diocèse. <sup>13</sup>
- La chapelle fut remaniée au 19e.

D'après les descriptions des visites pastorales du 17e et du début du 18e siècle, la chapelle Sud et le clocher semblaient séparés à l'origine de la nef par des murs pleins et ouverts d'une simple porte. Les dispositions actuelles semblent être donc des remaniements tardifs, probablement réalisés au 19e siècle :

- Les maçonneries de l'arcade ouvrant sur la chapelle Sud montrent clairement ce remaniement avec un élargissement de l'arc et une reprise lisible de la maçonnerie.
- Les transformations côté clocher sont moins évidentes. Les maçonneries de l'arc sont homogènes, hors les premières assises de pierre de nature différente, ce qui laisse supposer une re-construction quasi totale de l'arcade.

La chapelle au Nord :

- Elle est en pierre de taille, grand appareil calcaire, et accolée au clocher : elle lui est donc postérieure. Elle semblerait avoir été construite par François de Ponat, seigneur du lieu, après 1658, date à laquelle il acheta la baronnie de Gresse. Cet état est également rapporté dans la visite pastorale de 1644. <sup>11</sup>
- Elle est voûtée d'une croisée d'ogives et percée d'une baie à arc brisé au Nord. Elle ouvrait sur le chœur par une grande arcade aujourd'hui cloisonnée.

Sources issues de « Patrimoine en Isère - Trièves », Collectif sous la direction de Chantal Mazard, collection Inventaire du Patrimoine, éditeur : Département de l'Isère, 1999, page 92 :

- 11 - Dossiers ADD 6 G 302, procès verbaux de la visite pastorale de Charles-Jacques de Lébéron de 1644, Archives Départementales de Die.
- 12 - Dossiers ADI J 571, procès verbaux de la visite pastorale de 1696, Archives Départementales de l'Isère. Et voir annotation n°7 p.22.
- 13 - Dossiers ADD 6 G 172, Réponses au questionnaire de Mgr Gabriel de Cosnac de 1687, Archives Départementales de Die.

La chapelle des Pénitents :

- Elle est décrite dans les procès verbaux des visites pastorales de 1696 à 1763 comme un « long vaisseau voûté au nord et accolé à la nef, et communiquant avec celle-ci par deux portes. »<sup>12</sup>
- Elle venait ainsi contrebuter les poussées des voûtes au Nord de la nef.
- Elle fut démolie à la fin du 19<sup>e</sup> siècle (voir plus loin dans l'analyse historique de 1899).

Le porche :

- D'après le questionnaire de 1687, la majorité des églises sont pourvues d'un porche pour le baptême des enfants. Cette disposition était courante et les églises qui en étaient dépourvues, ordre leur a été donné au milieu du 17<sup>e</sup> siècle de construire « un endroit commode à la porte de l'église ». <sup>14</sup>
- Voûté en berceau, il abritait selon l'usage le baptême des enfants.
- Des traces de polychromies lacunaires sont encore visibles sur l'ouverture en arc plein cintre.
- Les marches d'escaliers sont postérieures à la construction du porche (en béton et pierre de taille non liée à la maçonnerie). Cette disposition confirme le réhaussement du niveau du sol extérieur par rapport au niveau d'origine.



Reconstruction de l'arcade Nord du clocher, seul la base de nature de pierre différente semble avoir été conservée



Ancienne baie de la chapelle du clocher comblée lors de la construction de la chapelle Nord, accolée au clocher.



Reconstruction de l'arcade Sud de la chapelle : élargissement de l'arcade à l'origine aveugle.



Chapelle Nord accolée au clocher, en grand appareil calcaire, contrairement aux autres maçonneries en petits moellons enduits.



Ancienne arcade aveugle du clocher, créée lors de la construction de la chapelle. Aujourd'hui fermée par une cloison.



Marches d'escalier du porche postérieures à sa construction. Le niveau de sol d'origine, à l'entrée de l'église, était au même niveau que le sol intérieur.

## Sources :

- 14 - « Patrimoine en Isère - Trièves », Collectif sous la direction de Chantal Mazard, collection Inventaire du Patrimoine, éditeur : Département de l'Isère, 1999, page 96.

19e

- Construction de l'actuelle sacristie et nombreux remaniements

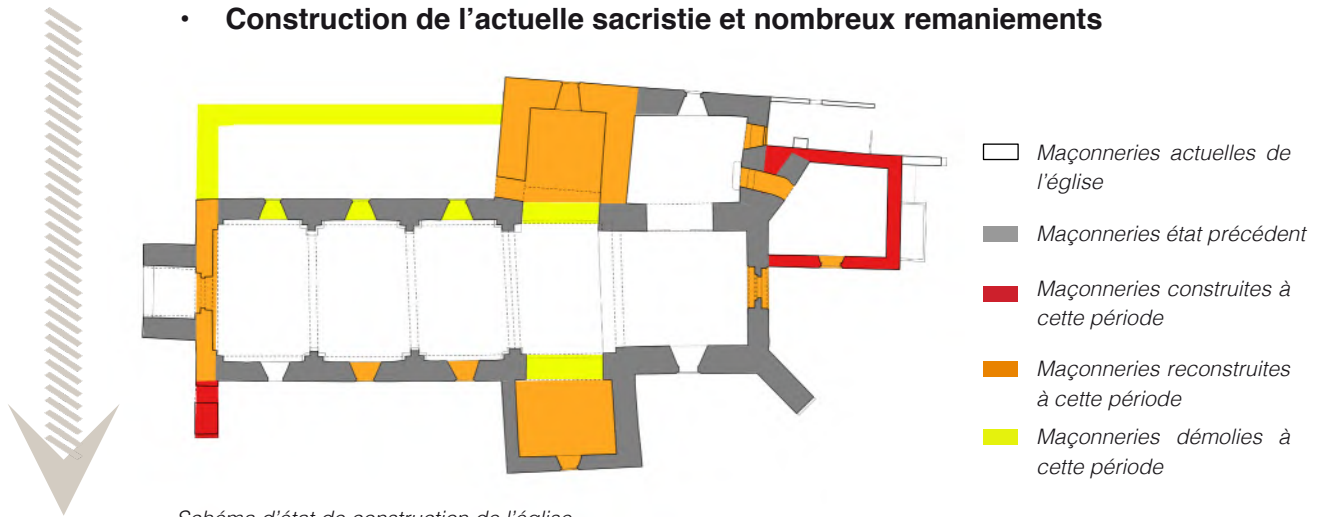


Schéma d'état de construction de l'église

- 1828 : D'après l'analyse du cadastre napoléonien :

- L'église est matérialisée sur la parcelle numéro 309. La parcelle de l'ancien cimetière est matérialisée accolée au mur gouttereau Sud de l'église et identifiée sous le numéro 308 bis.
- La chapelle des pénitents est représentée au nord de l'église, elle fut donc démolie ultérieurement à 1828. Elle est dans l'alignement de la façade Ouest mais n'est pas dans le prolongement de celle du clocher.
- La sacristie actuelle n'est pas encore édifiée : sa construction est donc postérieure à 1828.



Plan du cadastre napoléonien - Consulté le 16 septembre 2021 - Archives Municipales de Gresse-en-Vercors.

- **1842 : Remaniements des baies de l'église et construction de la sacristie**

- D'après les devis des travaux des archives départementales de l'Isère : en 1842, travaux de réparations du toit du clocher. <sup>15</sup>
- D'après l'observation des encadrements des baies de l'église, plusieurs remaniements semblent avoir été réalisés en 1842. La nature des pierres de taille calcaires est différente entre les piédroits et les linteaux. Ces derniers sont en calcaire plus coquillé et plus gris. Les linteaux en arc surbaissé, repris en sous œuvre, sont maladroits et viennent très probablement en remplacement de linteaux en arc brisés identiques à celui de la baie Sud du choeur. Cette observation est faite sur les deux baies Sud de la deuxième et troisième travée de la nef ainsi que sur la baie de la chapelle Sud. Sur le linteau de cette dernière est également inscrit : « Mr Bour(?) 1842.
- Nous n'avons pas retrouvé de traces dans les archives départementales de la construction de la sacristie actuelle. Elle n'est indiquée dans aucun document de 1848 à 1899. Nous savons qu'elle n'était pas mise en œuvre en 1828 (d'après le cadastre Napoléonien) et qu'elle existait en 1899. La sacristie a donc très probablement également été construite autour des années 1840.



Baie Sud - 2<sup>e</sup> travée de la Nef - Linteau arc surbaissé - Nature de pierre différente des piédroits



Baie Sud - 3<sup>e</sup> travée de la Nef - Linteau arc surbaissé - Nature de pierre différente des piédroits



Baie Sud du chœur - Linteau Arc brisé - Nature de pierre identique aux piédroits - Baie d'origine, probablement du 14<sup>e</sup> siècle



Baie Sud de la chapelle - Arc surbaissé



Inscription « 1842 »



Nature de pierre différente des piédroits

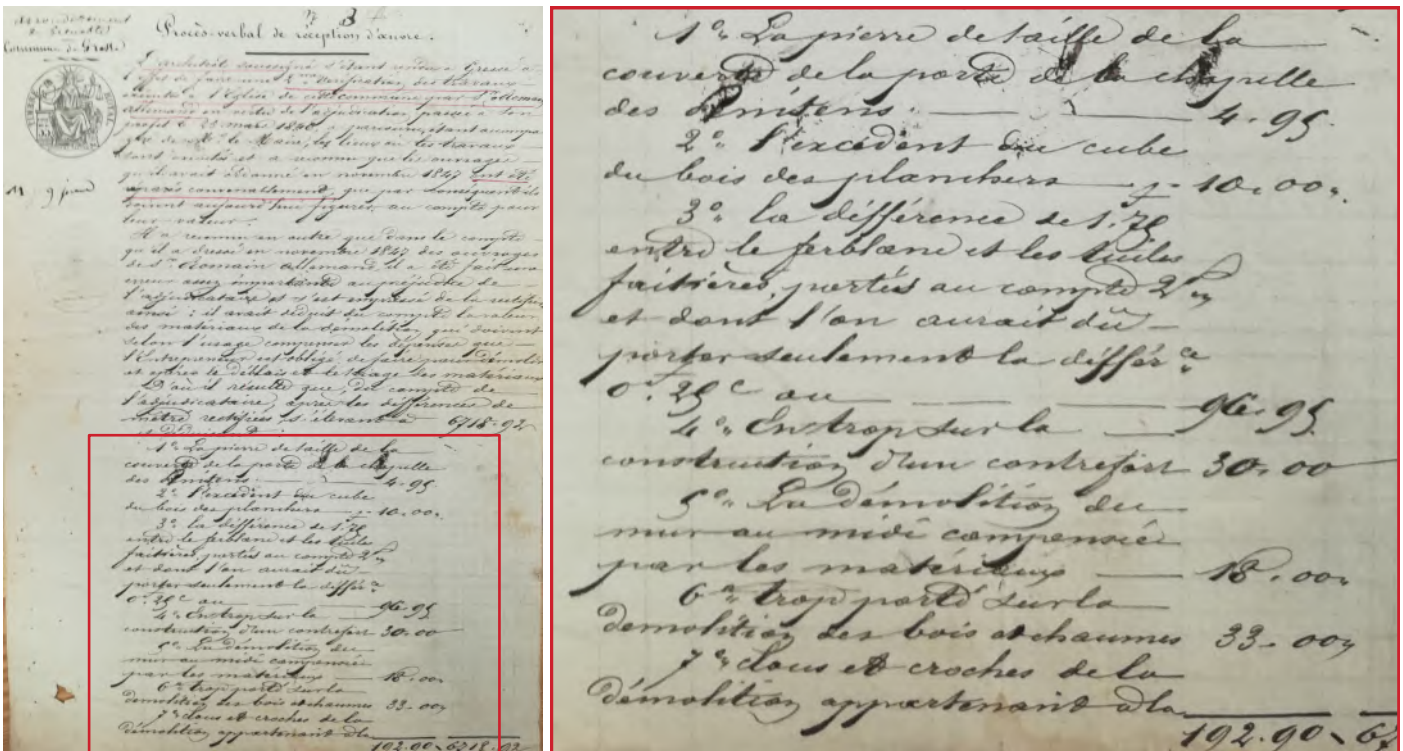
Sources :

- 15 - Dossier de travaux, cote AD 20 186/5, Archives Départementales de l'Isère.

Les informations ci-dessous sont extraites de l'analyse des dossiers de travaux aux Archives Départementales de l'Isère : <sup>15</sup>

• **1848 - Réception des travaux de recrépissage du clocher et des anciens murs de l'église et chapelle, des 2 derniers étages intérieurs du clocher, et des travaux de toitures**

- Travaux de réparation de la toiture de l'église réalisés par Romain Allemand, charpentier couvreur, d'après le procès verbal de réception d'août 1846 par Monsieur Peyronnet Architecte.
- Travaux de maçonnerie réalisés par Sylvain Martin et réceptionné par Hipolite Martin, maçons au Monestier-de-Clermont.
- D'après le procès verbal de réception d'oeuvre réalisé par l'architecte Monsieur Peyronnet, les travaux suivants y sont indiqués :
  - Dépose de pierre de taille de la couverture de la porte de la Chapelle des Pénitents,
  - Démolition des planchers,
  - Construction mur contrefort. Nous supposons donc que des désordres à l'angle Sud-Ouest de l'église devaient déjà exister en 1848 (voir la partie du diagnostic sanitaire).
  - Démolition du mur au midi (au sud).
  - Démolition des bois et chaumes (en toiture). Nous avons donc la confirmation de l'existence d'une toiture en chaume jusqu'en 1848.
- D'après le cahier des charges pour les travaux de recrépissage : « L'enduit devra être réalisé à la truelle et à pierre vue, composé de 2 quantités de sable de rivière lavé pour 1 quantité de chaux, pour toutes les façades ».
- D'après la comptabilité communale et les mandats de paiements de 1844, les bois de sapins utilisés pour les travaux de toitures ont été coupés sur les parcelles de la Commune. Nous supposons donc qu'une grande partie de la charpente actuelle de l'église date de 1848.



Extrait du procès verbal de réception d'oeuvre réalisé par l'architecte Monsieur Peyronnet le 1<sup>er</sup> décembre 1848

Sources :

- 15 - Dossier de travaux, cote AD 20 186/5, Archives Départementales de l'Isère.

## • 1865-1868 - Reconstruction du clocher de l'église paroissiale en totalité

- D'après le descriptif et estimatif du projet des travaux de 1865 par M.Perricon, architecte, le clocher est « dans un très mauvais état ». La lanterne est retenue par « des bandes en fer mais penche sensiblement et menace de s'écrouler ». La reconstruction est considérée comme « urgente et ne pouvant être renvoyée plus longtemps. » Le projet propose la conservation du clocher jusqu'au premier cordon, le reste serait démoli :

- Au premier étage, il était prévu de « réutiliser les matériaux et les meilleures fenêtres seraient reposées »,
- La lanterne au dessus en tuf serait « percée d'une grande croisée géminée sur chaque face » et serait couronnée par « 4 petits clochetons reliés entre eux par une balustrade portant sur une corniche à mâchicoulis ».
- Le cube total prévisionnel de la charpente était de 15,359m<sup>3</sup> en bois de sapin à vive arête, avec la création de 4 lucarnes en charpente.
- La flèche à huit pans serait en charpente recouverte d'ardoises d'Angers, les arêtières, chenaux et lucarnes en zinc, la croix sommitale en fer.
- la maçonnerie serait « en moellons de pays et mortier hydraulique »,
- Les pierres de taille provenant de la démolition seront réutilisées pour les angles du premier étage et le cordon.
- Le tuf est utilisé pour les cordons supérieurs, création d'une fenêtre et de trois autres semblables, angles, corniche, clochetons, balustrade.

- D'après la lettre au préfet en 1865, les murs jusqu'au premier cordon étaient en trop mauvais état pour être conservés, **« la reconstruction a du être prise jusqu'à sa base »**. Il a fallu **« démolir le clocher de Gresse presque jusqu'à sa base »**.

- D'après le décompte général des travaux de 1868 réalisé par l'entrepreneur Monsieur Cochet Emile et Monsieur Potier Louis Alfred, la réalisation du projet de travaux est confirmé et plusieurs des postes décrits apportent des précisions sur l'état de l'église à cette époque :

- Maçonneries au mortier de ciment sur 1.30m de haut, pour les clochetons et pour les glacis.
- Fourniture de Tufs et taille des colonnes, corniches et consoles.
- Mise en place d'un paratonnerre et de son puits en ciment, reprise au dessous des fondations de l'église.
- Le beffroi est refait à neuf.
- Démolition et réfection à neuf de la « capote » contre le clocher (14m<sup>2</sup>).
- Petit mur construit à côté de l'église, fouilles, angle en pierre, maçonnerie de briques, arcs et montant, corniche, génoise, crépissage, couverture en ardoise. (Visible sur photos de 1908).

- Nous supposons également que c'est lors de ces travaux que la baie axiale du chœur fut remaniée avec la reconstruction de ses piédroits et arcades brisées en Tuf. Le quadrilobe en Tuf de la façade Ouest fut très probablement percé également à cette période.



Quadrilobe en Tuf percé très probablement au milieu du 19<sup>e</sup> s.



Baie axiale du chœur remaniée en Tuf sur piédroits et arc brisé



Reconstruction totale du clocher : Baies géminées en pierres calcaires en réemploi



• **1899 - Restauration de l'église : démolition de la Chapelle des Pénitents, surélévation de la façade principale et réfection des toitures.**

- D'après le devis estimatif des travaux à exécuter du 5 février 1897 par Monsieur Bugey, architecte à Grenoble, le projet de travaux prévoit :
  - La « démolition de l'appentis à gauche de la nef pour assainir l'église, sauf partie réservée contre le clocher ». Découverte en tuiles plates, dépose de la charpente, démolition des maçonneries. (Démolition de la Chapelle des Pénitents).
  - La dépose de la couverture en ardoise de la nef et du littelage, et la réfection des couvertures neuves des chapelles et de la nef en ardoises d'Angers.
  - La pose de châssis sur le toit en tôle galvanisée.
  - L'ouverture en sous oeuvre de « 3 fenêtres dans le mur gauche de la nef percées symétriquement à celles existantes, pour aérer la nef et l'assainir », arc et jambage en pierre de taille en utilisant les pierres provenant des démolitions, retaille, équarrissage des embrasures et glacis, raccords d'enduits.
  - La pose de verrière simple en verre mi-double montés sur plomb pour ces trois fenêtres.
  - L'« Exhaussement de pignon de la façade principale à la hauteur du toit de la nef en maçonnerie de moellons et mortier de chaux hydraulique » (Réhaussement de la façade Ouest). La création d'une génoise couronnant le pignon au mortier et tuiles et la dépose et repose de la croix actuelle sur pignon (cette dernière ne sera pas réalisée).
  - L'« Aménagement contre le clocher d'un appentis pour servir de débarras et d'entrée latérale à l'église ». Utilisation des bois de charpentes et tuiles provenant de la démolition (projet qui ne semble pas avoir été réalisé).
  
- D'après le devis des travaux supplémentaires réalisé le 13 juillet 1898 par l'architecte Monsieur Bugey, les travaux suivants ont aussi été réalisés :
  - La « démolition de la voûte de la chapelle et la reconstruction d'une voûte en brique creuse de 6cm d'épaisseur bâtie et enduite au plâtre avec forte chape au mortier par dessus » (voûte de la chapelle Sud).
  - Le crépissage des murs de la façade latérale et principale, enduit au mortier frotté, après piquage du crépi actuel (660m<sup>2</sup>).
  - L'exhaussement de la porte d'entrée latérale de la chapelle et raccord à l'arc doubleau, marche et seuil de la porte en pierre de taille (porte du clocher supposée).
  - L'ouverture en sous oeuvre d'une porte d'entrée. Seuil et marches en pierre de taille, adaptation de la menuiserie existante (porte de la chapelle Nord supposée).
  - La transformation de la porte de sacristie en croisée et création d'une menuiserie.
  - Le remplacement de la croix en fer par une croix en pierre du pignon.
  
- D'après le procès verbal de réception définitive du 19 juin 1899 et d'après le règlement du décompte des travaux du 18 juin 1899 par Monsieur Ferdinand Bugey architecte à Grenoble et Monsieur Baptiste Zerbola entrepreneur :
  - Création d'une voûte d'arrête dans la chapelle Sud : « Démolition et reconstruction de la voûte de la chapelle, dressement des arrêtes ».
  - Création d'un « sous bassement en ciment prompt ».
  - Rehaussement de la porte d'entrée de la chapelle,
  - Rebouchement des murs de la sacristie au ciment.
  - Réfection couverture en ardoise du porche.
  - Réfection de la porte du clocher.



Ouverture des 3 baies au Nord dans l'axe des 3 baies Sud existantes



Baie en pierre de taille calcaire homogène, linteau en arc surbaissé avec clef d'arc



Ancienne porte de la sacristie remaniée en baie



Ouverture de la porte d'accès à la chapelle Nord



Création du pignon de la façade Ouest



Reprise de l'arc et de la porte en sous oeuvre



Reconstruction de la voûte d'arrête en brique enduite à la chaux

- 1899 - Décors intérieurs



*Eglise de Gresse en Vercors*

*Photos de 1899 - Archives Municipales de Gresse-en-Vercors*

- L'intérieur de l'église était encore richement décorée en 1899. Les décors du chœur ont aujourd'hui disparu. A noter la présence de la chaire à droite de la photo, d'un christ en croix à gauche et d'un autel en pierre sculpté.

- 1908 : Photos réalisées 10 ans après les travaux de surélévation du pignon Ouest



*Photos de 1908 - Archives Municipales de Gresse-en-Vercors*

- Cette photo nous montre :
  - La présence d'un arbre de haute tige à proximité du contrefort ouest,
  - Les enduits du début du 20<sup>e</sup> siècle sont couvrants et de teinte claire,
  - Une annexe est accolée à la façade Ouest, à gauche du porche d'entrée : construction en briques et couverte d'ardoises (construction indiquée dans les travaux de 1868),
  - La grille de protection de la rosace façade Ouest était déjà en place.
  - Le niveau du sol extérieur est surélevé par rapport à celui du sol intérieur : présence de marche d'escalier à l'entrée du porche. La porte d'accès à l'appentis est quant à elle au niveau du sol extérieur. Nous en déduisons donc que cette surélévation du niveau du sol extérieur est antérieure à 1868.

- 1908 : Photos réalisées 10 ans après les travaux de surélévation du pignon Ouest



*Photos de 1908 - Archives Municipales de Gresse-en-Vercors*

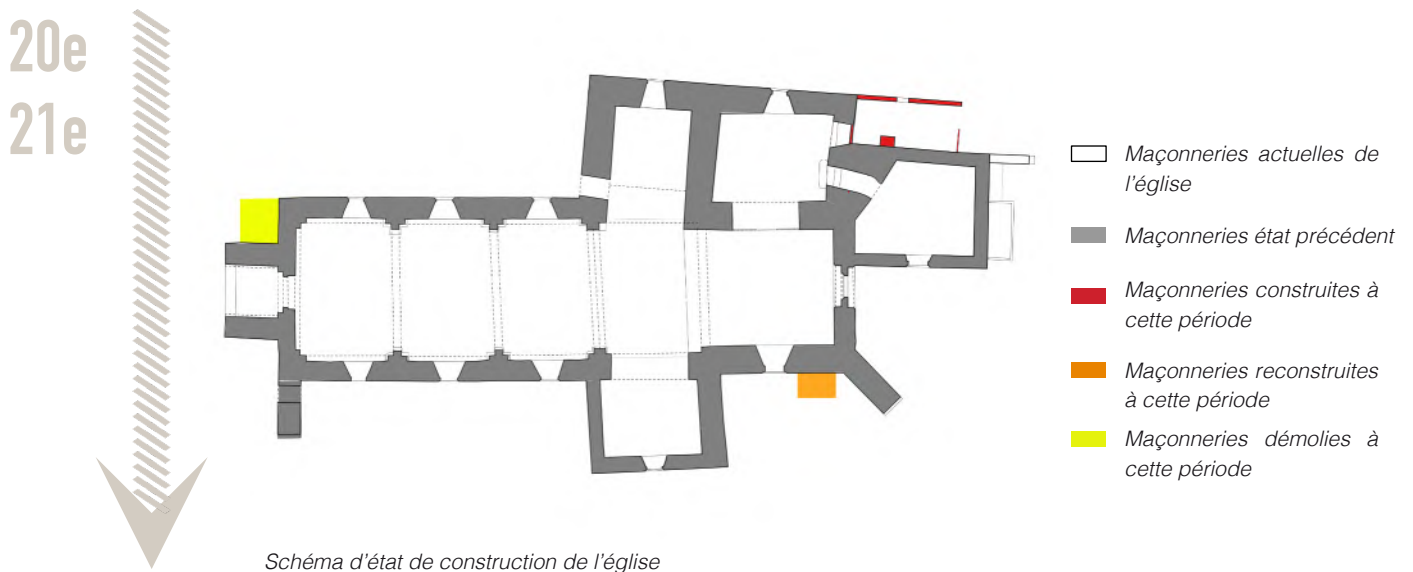
- Cette photo nous montre :
  - L'ancienne flèche du clocher (avant les travaux de 1934) avec l'absence de cadran d'horloge.
  - Les ouvertures de ventilation en partie haute de la flèche.
  - Les faitages et arêtières en toiture étaient réalisés en zinc.
  - Le niveau du sol extérieur était plus bas que celui actuel.
  - L'absence de croix sur la croupe Est du chœur.
  - L'existence d'un épis de faitage sur la toiture de la sacristie.
  - La croix extérieure était située au Nord Est de l'église.

- 1908 : Photos réalisées 10 ans après les travaux de surélévation du pignon Ouest



*Photos de 1908 - Archives Municipales de Gresse-en-Vercors*

- **Restauration des couvertures, des aménagements intérieurs et des abords**



- **1932-1934 - Réfection du clocher**

- D'après le devis estimatif des travaux et le cahier des charges estimatif du 10 juillet 1932, le projet de travaux comprenait :
  - La démolition de la toiture du clocher et des clochetons.
  - La reconstruction de la charpente du clocher en bois de sapin : emploi de vieux bois 3m<sup>3</sup> et bois neuf 5m<sup>3</sup>.
  - La réfection à neuf de la couverture en ardoises d'Angers.
  - Le piquage des anciens enduits et le crépissages à neuf des maçonneries et clochetons avec des « enduits frottés à la planchette ». Le sable provenait du lit de la rivière Gresse, purgé et nettoyé. La chaux était en provenance d'usine Vicat.
  - Le remplacement complet de la zinguerie (bavettes arêtières noues chenaux). La dépose et la repose de la croix du clocher et la dépose et repose des 4 croix des clochetons.
  - La dépose et la repose paratonnerre.
  - La réparation des persiennes.
- D'après le décompte des travaux exécutés par l'entrepreneur Civarello Fortuné du Touvet du 30 janvier 1934, les travaux ont également compris :
  - La reprise des planchers du clocher pour la pose de l'horloge et la fabrication du meuble.
  - La création de bandes de plomb entourant les cadrans du clocher.
  - La réfection de la porte d'accès à l'extérieur du clocher



*Photos de 1932 - Archives Municipales de Gresse-en-Vercors*

Ces photos nous montrent :

- La création des 4 cadrans d'horloge du clocher.
- La présence d'un transformateur en appentis sur la façade Sud.
- Les maçonneries des clochetons sont en partie en briques.

- 1959 - 1964 - Réfection des toitures et des enduits extérieurs

Les informations ci-dessous sont extraites de l'analyse des dossiers de travaux aux Archives Municipales de Gresse-en-Vercors.

- D'après le bilan des travaux du 31 décembre 1964, réalisé par Martin Léon, entrepreneur à St Guillaume, les travaux suivant ont été réalisés :
  - Réfection complète de la couverture en ardoises d'Angers (650m<sup>2</sup>) avec liteaux et chevrons
  - Fourniture de bois de sapin pour charpente (2m<sup>2</sup>)
  - Piquage des enduits anciens (565m<sup>2</sup>)
  - Mise en oeuvre d'un crépis à la truelle en 2 couches (565m<sup>2</sup>)
  - Reprise des maçonneries de génoises (620m<sup>2</sup>) avec fourniture de tuiles creuses
  - Démolition de la cabine du transformateur
  - Crépis tyrolienne sur toute la surface des murs (960m<sup>2</sup>)
  - Mise en place des bavettes en zinc sur les bandeaux du clocher
  - Réfection de la zinguerie, chenaux et rives.



*Photos en cours de travaux de 1959 - Archives Municipales de Gresse-en-Vercors*

Cette photo nous montre la toiture avant les travaux de 1964 : les ardoises mises en oeuvre sont plus épaisses que les ardoises de la toiture actuelle et clouées..



*Photos en cours de travaux de 1959 - Archives Municipales de Gresse-en-Vercors*



*Photos en cours de travaux de 1959 - Archives Municipales de Gresse-en-Vercors*



*Photos en cours de travaux de 1959 - Archives Municipales de Gresse-en-Vercors*

Cette photo nous montre la nouvelle flèche du clocher construite en 1934 avec ses cadrans d'horloge.



*Photos en cours de travaux de 1959 - Archives Municipales de Gresse-en-Vercors*



*Photos en cours de travaux de 1959 - Archives Municipales de Gresse-en-Vercors*

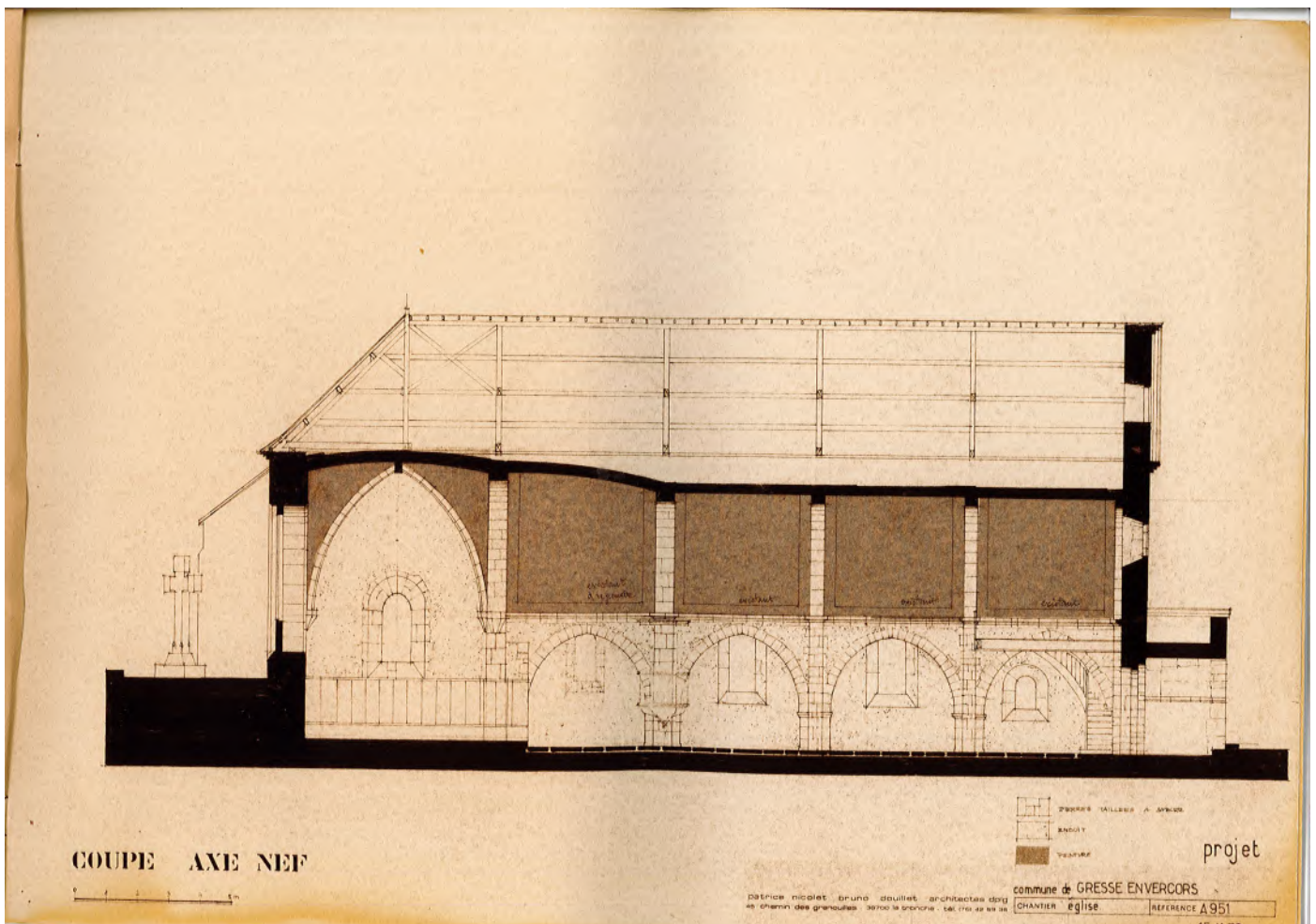
Ces photos nous montrent :

- Les maçonneries sont constituées de petits moellons tout venant.
- La teinte des enduits anciens était claire.
- La fissure en bas à gauche du quadrilobe était déjà présente
- Le local chaufferie est en place.
- La démolition de l'appentis (transformateur) en élévation sud du chevet est en cours.
- La réalisation des enduits tyroliens est en cours sur l'élévation Sud
- Une cheminée existait en partie haute de la toiture de la chapelle du Sud.
- Il y avait 2 fenêtres de toit sur le pan Sud de la nef et une fenêtre de toit sur le pan Nord du chevet.
- Le soubassement en pierre d'une vingtaine de cm le long de la chapelle Nord était visible (niveau du sol plus bas que le niveau actuel).
- Il existe encore des sépultures au Sud de la Sacrisite enclos par un muret maçonné.

- **1980 - Restauration intérieure de l'église**

Les informations ci-dessous sont extraites de l'analyse des dossiers de travaux aux Archives Municipales de Gresse-en-Vercors.

- D'après l'ordre de service et le devis des travaux annexé du 4 février 1980, les travaux intérieurs suivant ont été réalisés sur l'église de Gresse-en-Vercors par l'entreprise SARL G.Martin du Monestier de Clermont :
  - Réfection des enduits intérieurs et divers
  - Réfection des sols en parquet et tribune
  - Sablage des cintres des voûtes en pierre
  - Piquage complet des enduits anciens
  - Garnissage de fissures
  - Enduit à la truelle
  - Dépose du maître autel en marbre de la chapelle Nord et création d'un nouvel autel avec panneaux de marbres en réemploi.
- D'après les plans projet du 15 décembre 1979 réalisés par Patrice Nicolet et Bruno Douillet Architectes DPLG à la Tronche, les décors intérieurs sur les voûtes des trois premières travées de la nef sont conservés, celui de la 4<sup>e</sup> travée est restauré et ceux du choeur sont repris entièrement avec une nouvelle peinture, de teinte bleue, projetée.

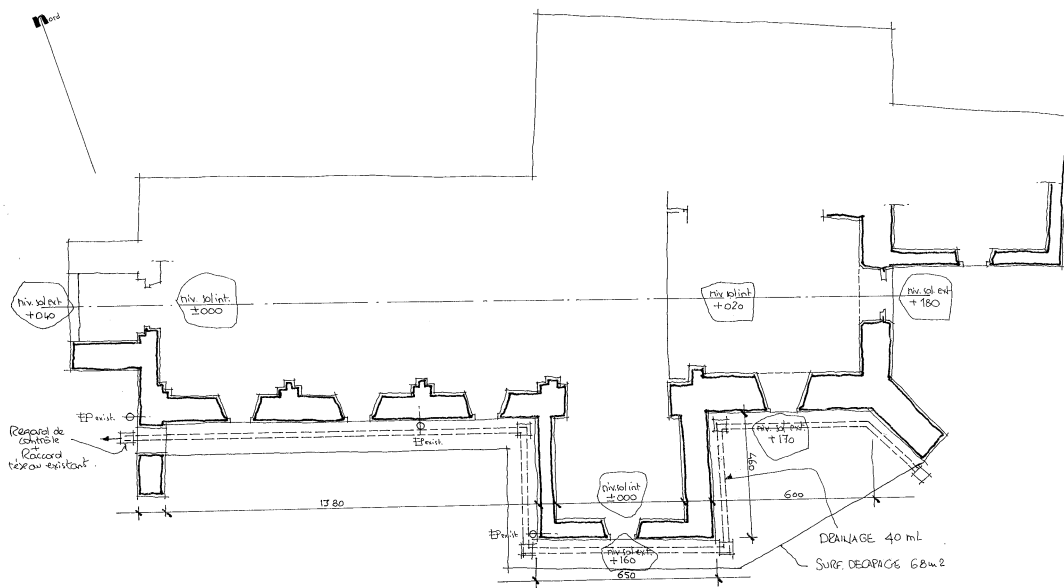


Coupe longitudinale - Projet réalisé par Patrice Nicolet et Bruno Douillet Architectes DPLG , 1979, dossiers de travaux aux Archives Municipales de Gresse-en-Vercors

• 2006-2011 - Réfection des abords de l'église

D'après le projet d'aménagement réalisé par Jacques Felix Faure, Nicolas Long avec Serge Argaud, un réseau de drainage récupérant les eaux de pluie est réalisée tout autour de l'église. Un drain est également posé en pied de façade à 1m30 environ de profondeur (d'après les sondages géotechniques réalisés par l'entreprise Kaena le 3 Décembre 2021).

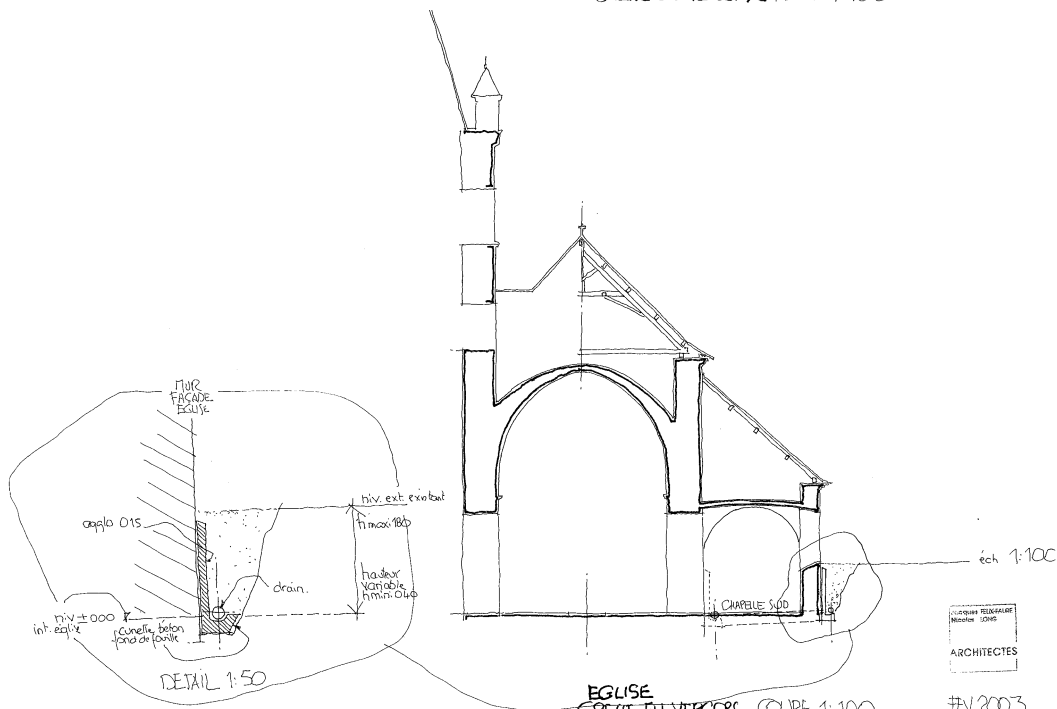
Un revêtement de sol perméable est dans un premier temps mis en œuvre avant d'être remplacé par un béton désactivé en 2011, suite au ravinement du stabilisé après de fortes pluies.



ÉGLISE  
GRESSE EN VERCORS - PLAN 1:100

ARCHITECTES

FÉV 2003



ÉGLISE  
GRESSE EN VERCORS - COUPE 1:100

ARCHITECTES

FÉV 2003

Projet réalisé par Jacques Felix Faure, Nicolas Long avec Serge Argaud en Février 2003 - Archives Municipales de Gresse-en-Vercors.



Mise en oeuvre du réseau de drainage des eaux pluviales - 2006



Revêtement sol stabilisé perméable

Photos Mairie de Gresse-en-Vercors - 2006/2010 ?



Revêtement sol stabilisé perméable

## Bilan historique et architectural

